**Compte rendu de 6° séjour en Grèce – Olivier Francomme – avril 2017**

**Pour la FIMEM**

Avec la participation de : Pauline Nikolopoulou, ChrissyPirounaki, Amalia Rentifi, et Pierre J Laffitte.

Ce séjour entre dans le cadre du suivi des travaux de coopération entrepris depuis un peu plus d’un an en Grèce avec le tout nouveau mouvement Freinet. Au programme de ce séjour :

-notre participation à la formation longue à la pédagogie Freinet[[1]](#footnote-2), en coopération avec le Ministère de l’éducation nationale grec (par l’IPE, Institut des Politiques Educatives à Athènes). Cette formation en est à sa deuxième phase (sur 3), elle accueille une centaine d’enseignants d’Athènes et de sa région proche. Pierre J Laffitte arrive en renfort, il aura en charge la formation aux « institutions » de la classe Freinet.

D’autres moments formels et informels sont prévus, en lien avec des projets en cours ou à venir :

-rencontre avec Naya Kokmotou, afin d’organiser un stage qualifiant en France, dans les calandrettes (en pédagogie institutionnelle). Ella a pu me confirmer le bon déroulement de sa démarche.

**Déroulé du 6° séjour en Grèce**

**Arrivée lundi 24 avril 2017**

Préparation du séjour en Grèce, premières invitations :

Programme de travail au LFHEDa été établi par courriel puis au téléphone avec Alice

Objet : organisation du programme d'Olivier Francomme mardi 25 et mercredi 26 avril au LFH pour la mise place de la classe coopérative à la rentrée prochaine.

1) Proposition d'une réunion en H5/H6 mardi  pour finaliser la convention recherche

2) Qui serait intéressé par la présence d'Olivier pendant son cours ? quel jour ? quel créneau ? SAUF mercredi H2H3

3) Qui pourrait aller à la réunion avec la Proviseure pour la signature de  la convention recherche ? 2 créneaux possibles le mercredi :

- 14H30-15H30 (Nous pourrions demander d'être libérés de cours sur ce créneau)

-16H30-17H00

4) Quels autres besoins avez-vous ?

En fin d’après midi, rencontre avec VaiosVaiopoulos, professeur de latin à l’Université de Ionina, qui s’était déclaré intéressé par une coopération avec leur Université. Nous avons débattu des centres d’intérêt pour de futures coopérations, qui se feraient dans le cadre de programmes européens (ERASMUS).

De nombreux aspects des travaux que nous menons l’intéressent :

-la formation des enseignants (initiale et continue).

-l’innovation pédagogique, y compris à l’Université.

-la recherche-action menée dans le cadre de l’accompagnement de projets innovants dans des établissements scolaires.

Nous avons prévu d’organiser une rencontre élargie en juin à Athènes, entre le 19 et le 25 juin, rencontre qui pourrait se faire dans le cadre d’un projet européen. D’autres personnesseront conviées à cette première rencontre (des professeurs de l’Université d’Athènes en particulier). Cette rencontre devra permettre d’établir les contenus et le calendrier de travail spécifiquement adapté. D’ici là, je vais lui transmettre un certain nombre de données et articles concernant certains travaux déjà réalisés.

**Mardi 25 avril 2017**

Matin : échanges électroniques autour des nouveaux partenariats européens envisagés avec de nouvelles Universités grecques.

11h30 : Premier jour de la formation-recherche au lycée franco-hellénique Eugène Delacroix à Athènes. Rencontre de l’équipe au moment du repas : finalisation du programme des 2 jours de travail au lycée. Les enseignants vont défiler au gré de leurs pauses repas. De nombreux points seront soulevés dont l’extension du programme de recherche à tout le lycée (depuis les classes primaires).

Un temps de travail a été consacré à l’ultime mise au point de la convention de recherche sur laquelle peu de changements ont été opérés. Cette convention sera envoyée dans la soirée à la Proviseure afin qu’elle la regarde avant demain après midi (17h15).

Le soir, travail de préparation du lendemain avec Amalia, en particulier le temps de conseil consacré au bilan de cette année particulière au LFHED.

**Mercredi 26 avril 2017**

Deuxième jour de la formation-recherche au lycée franco-hellénique Eugène Delacroix à Athènes. Arrivée à 8h45 pour peaufiner le programme de la journée !

9h- Nous assistons à un cours de SES avec Sylvie sur l’Euro. Notre travail préfigure une des principales demandes qui est autour de la formation pédagogique des enseignants. Nous ferons une analyse croisée de ce temps de travail (au moment du repas).

10h- Préparation du dernier conseil de l’année en T-ES, il sera consacré au bilan d’une année singulière durant laquelle, à la fois auront été rencontré de grandes difficultés, et à la fois une première expérimentation aura permis d’éviter quelques psychodrames. (Classe fractionnée, élèves en situation de décrochage)

11h- Conseil des élèves de la classe de T-ES (voir document en annexe). Il se déroule en plusieurs temps : en premier lieu ils répondent par écrit à une série de questions ; puis ils présentent à tour de rôle, s’ils le souhaitent, un des sujets qu’ils ont abordé dans leur écrit ; puis nous débattons avec la classe sur des sujets qui leur tiennent à cœur. C’est la fin de l’année, nous sommes juste avant le bac, nous entrons en période de révision ! Les professeurs présents font aussi un bilan de leur année avec eux. Avec Amalia, nous ferons un bilan anonymé des écrits des jeunes, il servira à notre premier rapport de recherche.

Vers 12h15 nous prenons de nouveau un repas en terrasse qui va nous permettre de nouveau de voir défiler un certain nombre de professeurs, dont ceux qui ont été libérés pour la formation. Les sujets de discussion sont très larges, mais ils tournent autour du projet de recherche et de la formation associée.

14h30- Début de la formation, le mot d’ordre est clair : du concret ! « On signe une convention, et après, on fait quoi ? »

Pourtant on démarre sur le dernier point à régler : quelles seront les classes innovantes à la rentrée 2017-2018 (important pour l’emploi du temps, les choix des professeurs, la préparation…). Cela concernera : une classe de 5° et une classe de 2nde, ainsi que la T ES (nous sommes déjà allés travaillé avec les jeunes de 1° ES).

Puis on aborde une discussion sur l’aspect central du projet qui va guider les orientations pédagogiques : mettre en place des classes coopératives ! Il est important que nous nous entendions sur le cœur du projet autour duquel vont s’organiser, se structurer tous les efforts et les réalisations. Nous parlons des 2 dimensions du projet : le travail d’équipe, et le travail en classe.

16h15- Rencontre avec Mme Renn, Proviseure du LFHED, dans son bureau. La rencontre est rapide, il n’y a aucun changement à apporter au texte final, si ce n’est une page additionnelle sur laquelle émargeront tous les professeurs du lycée souhaitant rejoindre l’équipe s’engageant dans le processus innovant (acte symbolique).

Toutefois, certaines tensions sont apparues au moment de la discussion sur la nature des moyens horaires attribués aux professeurs qui s’engagent dans le projet.

Une discussion longue va avoir lieu par internet à propos de l’opportunité de signer ou non la convention, dans l’état de la négociation avec l’équipe, et sur le désaccord survenant entre la Proviseure et l’équipe enseignante. Elle se poursuivra dans la journée du 27. Le rendez-vous pour la signature officielle du contrat de recherche-action sera reportée à une date ultérieure, ou par échanges de courriers.

Soirée : travail avec Amalia (suite des travaux de recherche), son travail consistera à :

-participer à la formation des enseignants. (modules à définir)

-effectuer certains recueils de données. (dont le bilan du dernier conseil de la classe de T-ES).

-assurer la traduction de certaines productions (dont celles de la recherche).

-de plus, à titre personnel, Amalia aura un certain nombre de lectures à faire (pour produire des notes de lectures, dont celles sur certains ouvrages déjà parus en Grèce).

**Jeudi 27 avril 2017**

Matin : travail avec Pierre J Laffitte dans la maison d’Amalia, préparation de la formation, rencontres importantes, et projets futurs. Pierre intervenant pour la première fois, notre discussion a porté sur la nature, l’ampleur du travail ainsi que les futures coopérations avec le milieu éducatif grec (Universités, Ministère, établissements, mouvement pédagogique).

Début de la formation : « 2ème étape du programme de perfectionnement des enseignants ». Ce programme va se poursuivre l’an prochain, avec les mêmes personnes, ce qui permettra un approfondissement dans l’introduction d’une nouvelle forme pédagogique, mais aussi avec l’espoir que des écoles Freinet se créent (à pédagogie coopérative), permettant de boucler le premier cycle de la formation à la pédagogie Freinet, celle qui passe par les écoles et leur mise en réseau.

Le contenu qui m’avait été confié était :

*Expression libre et Plans de travail*

* *Plans de travail collectifs, et individuels.*
* *Travaux de recherche individuels et collectifs. (à partir de l’expression libre)*
* *Fiches de travail individualisé – autocorrection*

Pauline Nikolopoulou, professeure des écoles, m’accompagnait, elle assurait la traduction, mais surtout, ayant déjà travaillé ensemble, elle pouvait répondre directement à certaines questions, ou apportait l’éclairage grec aux problématiques. En particulier, j’étais déjà intervenu dans sa classe pour une séance d’organisation du travail après un « Quoi de neuf? », séance qui avait particulièrement bien fonctionné, et de plus, nous sommes déjà intervenus ensemble pour présenter la pédagogie Freinet dans plusieurs écoles (en relation avec le syndicat majoritaire des enseignants grecs).

Pour ce premier moment de formation, avec des enseignants de l’école maternelle, après un quoi de neuf sur leur récente inscription dans la pédagogie Freinet, nous sommes partis d’outils réalisés et utilisés dans mes propres classes, ainsi que dans les écoles Freinet chinoises. J’avais aussi apporté quelques productions d’enfants, des outils, et des fichiers.

**Vendredi 28 avril 2017**

Deuxième jour de la formation, c’est un des 2 groupes d’enseignants de l’école primaire avec lequel j’ai travaillé. Ceux-ci ont préféré de suite entrer dans le débat des outils et des institutions. Le balayage a été plus large, il a concerné aussi les parents, la hiérarchie… Cette fois-ci, nous sommes partis du plan général de la semaine, et de l’introduction ponctuelle d’une technique (la production d’écrit, la lecture….)

**Samedi 29 avril 2017**

Dernier jour de la formation, j’ai travaillé avec les professeurs de collège et de lycée. Mon intervention a été centrée sur le travail d’accompagnement d’une équipe innovante en lycée, ce qui me paraissait le plus coller à la demande grecque. A travers l’expérience d’Eaubonne, tous les sujets prévus ont été rencontrés, dans le cadre dynamique de leur élaboration.

Au bilan de cette formation :

Les enseignants ont paru largement satisfaits au vu de leur participation (malgré la fatigue d’une formation à la suite d’une journée de travail (et même d’une semaine de travail). Ceux-ci sont restés au delà des horaires, et sont partis avec une motivation évidente !

La mise en réseau des écoles a commencé, le groupe Freinet se professionnalise. Par exemple, il y a une répartition des tâches, qui a vu par exemple Chrissy passer dans les groupes pour enquêter sur les enseignants motivés à changer leurs pratiques qui souhaitent rendre visible leur nouvelle inscription pédagogique. Des mini groupes de travail se sont constitués, la mise en réseau autour de la création d’outils partagés a été une des préoccupations majeures (les outils apportés étaient malheureusement en français).

Une des formes de restitution des travaux des groupes a été faite sous forme de cartes heuristiques (mind-mapping) qui rend plus facile la transmission entre participants, qui plus est en apprenant une nouvelle technique de travail !

**Retour en France dimanche 30 avril 2017**

Perspectives des prochains séjours en Grèce

**Projet Corfou Ionina - LFHED**

Dates : du 18 au 25 juin 2017

**Travail au LFHED**

-préparation de la rentrée 2018-2019

 -premières urgences

 -fonctionnement du conseil

 -classe coopérative (suite)

-préparation rencontre avec les parents

-plaquette « classes coopératives »

-projet APP de l’AEFE

**Rencontres avec les enseignants de l’Université d’Ionina et de l’Université d’Athènes**

-Suite des travaux entrepris à Corfou

-Perspectives de travail entre nos universités

-sur les pratiques innovantes à l'Université (portfolio, CCC)

-sur la recherche-action menée à Eaubonne (accompagnement d'équipe innovante)

-sur mes recherches sur la pédagogie Freinet

**Projet congrès international EEPK et formation à la pédagogie Freinet au Pyrée**

Dates : du 9 au 15 octobre 2017

Du 13 au 15 octobre 2017 aura lieu le 3° congrès international de l’EEPEK.

J’y participerai en tant que conférencier invité, pour la conférence d’ouverture.

Thème : « Invitation d’intervention au 3ème congrès international pour la promotion de l’innovation en contexte scolaire »

Au cours de ce séjour, il est aussi prévu que j’intervienne au Pyrée, dans le cadre de la formation à la pédagogie Freinet des enseignants de l’école publique. Cette formation est organisée par des syndicats de l’enseignement (et coordonnée par Pavlina).

**Annexes**

Convention de recherche pluriannuelle avec le Lycée franco-hellénique Eugène Delacroix d’Athènes. (neutralisée partiellement)

**Convention pluriannuelle d’innovation**

**Années 2017-2020**

Entre le Lycée franco-hellénique E. Delacroix, représenté par Mme Renn (Proviseure)

et Mme Guillon Sylvie Professeure de sciences économiques et sociales et Mme Botton Alice Professeure de mathématiques.

Lycée situé à Athènes

Et

Olivier Francomme Dr HDR, enseignant à l’Université de Picardie (ESPE)

3 rue Bossuet, 60000 Beauvais

Despina Karakatsani enseignante à l'Université du Péloponnèse

Et

Amalia Rentifi, chercheure associée, membre de l'Ecole Buissonnière

Et

L’AFIRSE SF, l’association francophone internationale de recherche en sciences de l’éducation, section française.

Il est convenu ce qui suit :

**Préambule :**

Dans le cadre de la réflexion sur le nouveau projet d’établissement et au regard des récentes recherches en neurosciences et sciences cognitives, un groupe de professeurs a travaillé sur l’innovation pédagogique et a créé une dynamique de changement et d’expérimentation qui a donné naissance au projet de filière à pédagogie coopérative. Une fiche-action (Annexe 4 : fiche action) a été rédigée pour être intégrée au projet d’établissement.

Le lycée s'est engagé à conduire une expérimentation qui sera accompagnée par un travail de recherche-action mené par un Chercheur spécialisé dans l'innovation pédagogique et la formation des Maîtres, accompagné d'une Chercheure associée, membre du groupe Freinet grec.

**Article 1 : Objet de la convention pluriannuelle**

Le lycée s’engage à conduire une expérimentation qui concernera plusieurs classes et à terme toute une filière du lycée. (Annexe 1 : programme d'action)

Le Chercheur et le laboratoire de recherche s’engagent à réaliser l’accompagnement scientifique qui a été prévu pour cette expérimentation et qui sera qualifié de « recherche-action ». Cette « recherche-action » aura pour but de produire de la connaissance sur la démarche d’innovation, en particulier sur le suivi des jeunes, leurs parcours personnels, le suivi du travail de l’équipe innovante, le suivi institutionnel (dans l’établissement, et en relation avec les institutions partenaires), des restitutions seront programmées, dont il faudra déterminer la nature et la fréquence. (Annexe 2 : Accompagnement scientifique et pédagogique)

Cette convention sera réalisée selon le budget fourni dans l'annexe 3 (budget prévisionnel), essentiellement des frais de déplacement et de représentation et des frais de fonctionnement (matériels informatiques, correspondance, ouvrages, publications...).

**Article 2 : Durée de la convention.**

La présente convention prendra effet du 1er septembre 2017, jusqu’au 30 juin 2020 (avec un rétroactif lié à la préparation du projet, période allant du 1° janvier 2017 au 30 juin 2017).

Toute modification de la durée de la convention doit faire l’objet d’un avenant.

**Article 3 : Obligations des parties**

Voir les engagements selon les annexes, en résumé :

- Annexe 1 : Le lycée s’engage à mettre en œuvre les conditions matérielles et humaines nécessaires au bon fonctionnement de l’innovation. Ces classes (puis filière) utiliseront de nombreux outils numériques. Pour les besoins de la recherche, certains documents administratifs devront être accessibles (en relation avec les élèves et la vie de l'établissement).

- Annexe 2 : La convention est pluriannuelle et une restitution institutionnelle aura lieu en chaque fin d’année.

- Annexe 3 : Le budget prévisionnel prévoira les coûts générés par le projet, et les contributions non financières (mise à disposition de locaux, de personnels, de moyens). D’autres supports financiers pourront être recherchés pour abonder le budget de l’Etablissement, par exemple l’AEFE (APP), les programmes européens ou des partenaires institutionnels de l’Education Nationale tels que l’OCCE, Office central de la coopération à l’école, la MAIF, ...

De plus, des actions de formation spécifiques pourront être proposées en complément de l'innovation, à l'attention des personnels impliqués dans la filière à pédagogie coopérative (avec éventuellement intervention de professionnels spécialisés).

**Article 4 : Financements et conditions de paiement.**

4-1 Montant global annuel, incluant :

- les frais de déplacement (forfait) : ils seront principalement hebdomadaires (Chercheure associée), et concerneront des voyages (Chercheur universitaire).

- les frais de matériels, de communication, de documentation, de bureau, et d'équipement.

4-2 Modalités de versement :

- les frais de déplacement pourront être pris en charge selon les modalités en vigueur au lycée.

- les frais matériels feront l'objet de deux versements annuels (une avance et une régularisation)

**Article 5 : Obligations comptables**

Le budget prévisionnel prévoira les coûts générés par le projet, et les contributions non financières (mise à disposition de locaux, de personnels, de moyens).

Les factures seront remises à la comptabilité à Mme Florence Pasquiers, DAF, avec les pièces justificatives telles que billets d’avion, de train, achat de fournitures,…

**Article 6 : Autres engagements.**

6-1 Pilotage, suivi et coordination

Un référent par classe innovante sera nommé au sein de l’équipe pédagogique et animera l’heure de concertation hebdomadaire incluse dans le service de tous les membres de l’équipe impliqués dans le projet. L’heure de conseil des élèves hebdomadaire des classes concernées se déroule en présence de professeurs de la classe et doit apparaître dans l’emploi du temps de la classe et des enseignants concernés.

Des heures de coordination générale du projet seront attribuées aux coordinateurs (personnes désignées par l’équipe) selon les modalités définies par l’établissement (IMP).

Les membres de l'équipe pédagogique doivent avoir la possibilité de se rendre à des réunions en relation avec le projet (MAE, ICEM…) dans le cadre d'une mission.

 6-2 Remise des rapports (note de synthèse annuelle et rapport final)

Une note de synthèse annuelle est prévue, avec une restitution orale et/ou écrite, dans un moment spécifique dédié.

Un rapport final sera rédigé et présenté en Conseil d'Etablissement et Conseil d'Administration.

Le travail de recherche-action pourra faire l'objet de communications et de publications scientifiques, dans le respect des règles de l'éthique.

**Article 7 : Rupture, sanction, résiliation.**

Cette convention a une durée de 3 ans mais pourra être résiliée a la fin de chaque année scolaire à la demande de l’une ou l’autre des parties. Elle sera interrompue immédiatement en cas de non respect de l’esprit du projet d’Etablissement, des valeurs du réseau AEFE et des lois en vigueur.

En revanche il est possible a chaque nouvelle année scolaire de la réécrire partiellement afin de s’adapter à l’évolution du projet.

**Article 8 : Avenant.**

La convention ne peut être modifiée que par voie d’avenants qui ne peuvent conduire à remettre en cause les objectifs généraux définis à l’article 1er.

Conformément aux dispositions de l’article 4-1, la modification éventuelle du montant de la subvention allouée pour les années suivant celle de la signature se fera par voie d’avenant à la présente convention.

**Programme d’action.**

**Objectif du projet :** "Mettre en œuvre une pédagogie coopérative au LFHED afin de permettre la réussite de tous les élèves. "

**Description partielle**, voici quelques éléments qui vont être progressivement mis en place, le projet étant évolutif :

* Travail en interdisciplinarité.
* Evaluation conçue de manière positive et par compétences, construite de manière individuelle.
* Pédagogie de projet : projets multiformes permettant de souder le groupe classe, de contextualiser les apprentissages, de développer leur autonomie dans le travail, d’ouvrir l'établissement vers l’extérieur.

**Modalités opérationnelles**, voici quelques modalités envisagées :

Une salle de classe dédiée à chaque classe à pédagogie coopérative.

Un emploi du temps aménagé qui permet des co-interventions (2h d’AP à ré-organiser) et des temps de parole hebdomadaires.

Un accès régulier au CDI en fonction des projets en coordination avec les professeurs documentalistes, et notamment sur le parcours avenir.

Un temps de concertation hebdomadaire entre membres de l’équipe pédagogique inclus dans le service des enseignants dans un cadre de fonctionnement fixe dès la conception des services et le respect du cadre de rétribution en vigueur.

Acquisition de matériel nécessaire à la mise en œuvre du projet : mobilier (bibliothèque, tables), décoration...

Le travail sur projets sera privilégié pour la réalisation des programmes et permettra d’ouvrir la classe sur l’extérieur (sorties pédagogiques, accueil d’intervenants, collaboration avec d’autres partenaires).

**Accompagnement scientifique et pédagogique**

**Objectif du projet**

Description du suivi scientifique de l'expérimentation

Il s'agit de produire deux choses: un travail de recherche (voir précédent) et un travail sur l'agir, le Chercheur s'impliquant dans le travail d'innovation.

- il y aura production de connaissances :

 - suivi général des jeunes : parcours scolaires, travail spécifique avec les parents.

 - suivi du travail de l'équipe impliquée : travail historique, suivi de l'évolution du projet, suivi institutionnel (dans l'établissement, en relation avec les institutions partenaires).

- l'équipe pédagogique va constituer un Chercheur collectif, dans lequel la recherche sera un élément intégré de manière volontaire et systématique au travail de l’enseignant.

Modalités opérationnelles (rythme, présence...)

- le Chercheur fera partie du groupe des Enseignants, avec un statut à définir au départ. Il participera de manière active et régulière au fonctionnement de l'équipe, par périodes (présence à définir avec l'équipe). Une Chercheure associée, assurera le lien avec le mouvement pédagogique qui assurera une partie de la formation des enseignants.

- il y aura la mise en place de marqueurs permettant un suivi dans l'action, en particulier dans les éléments de décision, permettant à l'équipe d'évoluer selon des axes à définir au départ et/ou au fur et à mesure.

- la co-formation scientifique sera privilégiée, permettant à chaque membre de l'équipe innovante de déployer au mieux son projet dans le processus innovant.

Des bilans annuels seront produits, permettant le suivi de l'expérimentation. La participation à des manifestations scientifiques sera aussi l'objet de publications.

Une présentation annuelle du rapport de recherche-action pourra être faite en Conseil d'Etablissement et en Conseil d'Administration.

**Protocole d'évaluation**

Le démarrage de la recherche permettra de déterminer avec l'équipe :

- Les modalités d'évaluation du projet

- Le dispositif d'évaluation (indicateurs, phases)

- Les modalités externes (analyse de données...)

**Fiche action**

### Fiche Action

|  |
| --- |
| Intitulé de l’action : Projet de classes à pédagogie coopérativeGroupe de travail : Groupe innovation pédagogique |
| Constats : | * La principale difficulté ressentie par les enseignants présents à la formation est un manque de motivation des élèves, de l'attentisme et une grande passivité. Ils manquent d'autonomie et réagissent souvent de manière individualiste sans avoir conscience de leurs besoins et de leurs marges de progrès ainsi que de celles du groupe. Cela vaut aussi pour des élèves à bon potentiel.
* Trop d’importance est accordée par les élèves, les parents et certains professeurs aux notes chiffrées qui perdent de fait leur valeur évaluative et formative.
* Les élèves bénéficient du plurilinguisme, mais ne sont pas suffisamment armés pour le construire efficacement.
* Un nombre important d’élèves, environ 10%, relève de dispositifs d'aide.
* Le long parcours scolaire dans l’établissement présente des inconvénients dans la vie de la classe.
 |
| Objectifs  | Lutter contre certaines formes de décrochage scolaire et faire accepter l'hétérogénéité. Aller vers une écoute et un respect mutuels en développant les outils du travail de groupe.Mieux évaluer les élèves et les aider à s’auto-évaluer en intégrant les compétences et en harmonisant les pratiques au sein d'une classe.Favoriser le développement des compétences culturelles. |
| **Bénéficiaires** | Plusieurs possibilités :* Une classe de seconde choisie au hasard (classe « moyenne » dans laquelle on n’aura pas concentre tous les élèves a besoins particuliers).
* Une filière (seconde, première, terminale)
* Commencer le travail dès l'école primaire ou le collège.
 |
| **Personnes ressources** | * Les professeurs volontaires de chaque discipline pour monter une équipe pédagogique motivée.
 |
| **Intervenants extérieurs**  | * Accompagnement scientifique.
* Formation à la pédagogie coopérative (IPE).
* Visite d'établissements innovants.
 |
| **Calendrier de l’action**  | * De février à juin pour la constitution des équipes pédagogiques et une première réflexion sur les outils qui seront utilisés.
* Rentrée de septembre pour l’information aux parents et aux élèves.
 |
| **Mise en œuvre**  | ModalitésTravailler en équipes pour élaborer les évaluations. (équipe disciplinaire, pluridisciplinaire, équipe pédagogique de la classe)Réfléchir ensemble aux autres actions permettant de faire fonctionner ces classes sur le modèle des classes coopératives :* Tutorat entre élèves.
* Plans de travail, pour un travail en autonomie et différencié.
* Pratique du conseil-bilan des élèves pour résoudre les conflits.

Réfléchir en équipe aux autres façons de travailler en classe (travaux de groupes, tâches complexes, perspective actionnelle, classe inversée, pédagogie différenciée…).Réfléchir à l'organisation générale du projet : temps de concertation, conseil d'élèves, AP, modalités de travail (deux séquences horaires consécutives),... |
| **Moyens contractualisés** | * Barrette horaire dans l’emploi du temps pour permettre aux équipes pédagogiques de se réunir chaque semaine. (1 séance)
* Une salle dédiée à chaque classe à pédagogie coopérative.
* Une dotation d'outils numériques adaptés aux besoins définis par les équipes pédagogiques.
* Présence de plusieurs professeurs à l'heure hebdomadaire de conseil d'élèves sur barrette horaire dédiée.
* Un fonctionnement de l'AP repensé.
* Accès au CDI.
 |
| Évaluation etindicateurs deréussite | Objectifs recherches : 1. Meilleur investissement des élèves en classe. 2. Un changement de regard vis-à-vis de l’évaluation tant de la part des élèves que des parents et des enseignants. 3. Comportement des élèves plus responsable et autonome.Indicateurs :Dans le cadre de l’accompagnement scientifique de la classe innovante, des enquêtes aideront à dégager de nouveaux indicateurs de réussite qui seront notes au fil du projet, lui-même évolutif par nature. Sur les 3 objectifs évoqués ci-dessus les indicateurs a prévoir d’emblée sont par exemple : 1. Le taux d’absentéisme et de retards, la progression dans les évaluations, le taux de prises de parole en classe, la participation des élèves aux projets, le taux de réussite aux examens.
2. Questionnaires aux parents et aux élèves, retours des parents délégués ou membres de l’APE (sous forme de compte-rendu aux autres parents par exemple, …
3. Les écrits du cahier de conseil des élèves, les indicateurs habituels de la vie scolaire, nombre de contrats de travail ou comportement passés et leurs effets par rapport à leurs objectifs, etc.
 |

Documents annexes à la convention pluriannuelle d'innovation

- Emploi du temps des élèves

- Plaquette à destination des parents

Programme général de la formation à la pédagogie Freinet (avec l’IPE)

**Programme de perfectionnement des enseignants, 2ème étape**

**Dates : 27, 28, 29 avril 2017**

**Jeudi le 27.4.2017, 16.30-20.00, École PrimaireExpérimentale de l’Université d’Athènes «Marasleio»**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Heure | Atelier École Maternelle | Atelier AÉcole Primaire  | Atelier BÉcole Primaire  | Atelier Collège-Lycée |
| 16.30 – 17.00 | *Premierspas, premières expériences pour l’introduction de la pédagogie Freinet: «Quoi de neuf?Le Conseil de Classe»* |
| 17.00 – 18.30 | *Expression libre et Plans de travail** *Plans de travail collectifs, Travaux de recherche collectifs*
* *Plansdetravail individualisés. Fiches de travail individualisé – autocorrection*

Présentation: Olivier Francomme, E.S.P.E. Université de PicardiePauline Nikolopoulou, professeure des écoles | *Le journal scolaire*Présentation: Babis Baltas, professeur des écoles | *Correspondance interscolaire, communication entre classes*Présentation: Sophie Lahlou, enseignante de FLE | *Classe-Communauté (Les institutions dans la classe collaborative - communauté)*Présentation: Pierre Lafitte, E.S.P.E. Université de Picardie, Haris Papadopoulos, conseiller scolaire |
|  | ***Pause 18.30 – 19.00*** |
| 19.00 – 20.30 | *Correspondance interscolaire, communication entre classes*Présentation: Sophie Lahlou, enseignante de FLE | *Classe-Communauté (Les institutions dans la classe collaborative - communauté)*Présentation: Pierre Lafitte, E.S.P.E. Université de Picardie,Haris Papadopoulos, conseiller scolaire | *Le journal scolaire*Présentation: ChryssiPyrounaki, professeure des écoles |

**Vendredi le 28.4.2017, 16.30-20.30 - Marasleio**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Heure | Atelier École Maternelle | Atelier AÉcole Primaire  | Atelier BÉcole Primaire  | Atelier Collège-Lycée |
| 16.30-18.30 | *La sortie vers la communauté*Présentation: Anastasie Dipla, professeure des écoles | *Classe-Communauté (Les institutions dans la classe collaborative - communauté)*Présentation: Pierre Lafitte, E.S.P.E. Université de Picardie, Haris Papadopoulos, conseiller scolaire | *Expression libre et Plans de travail** *Plans de travail collectifs, Travaux de recherche collectifs*
* *Plansdetravail individualisés. Fiches de travail individualisé – autocorrection*

Présentation: Olivier Francomme, E.S.P.E. Université de Picardie, Pauline Nikolopoulou, AspassieCharlabita, professeures des écoles | *Une école ouverte* à *la communauté*Présentation: Babis Baltas, enseignant de primaire |
|  | ***Pause 18.30 – 19.00*** | ***Pause 18.30 – 19.00*** | ***Pause 18.30 – 19.00*** |
| 19.00– 20.30 | *Une expérience dans une école Freinet en France*Présentation: Amalia Rentifi, enseignante de FLE | *L’école de la communauté chez Freinet et Korczak*Présentation: Fotini Parariga, enseignante de FLE | *Je me ballade, j’apprends, je m’exprime*Présentation: CalliopéMathioudaki, professeure des écoles |

**Secrétariat:**

**Samedi le 29.4.2017, 9.00-14.00 – Marasleio**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Heure | Atelier École Maternelle | Atelier AÉcole Primaire  | Atelier BÉcole Primaire  | Atelier Collège-Lycée |
| 9.00 – 11.00 | *Une école ouverte* à *la communauté*Présentation:Nikki Kokkinopliti,Athéna Karanassiprofesseures des écoles | *Expression libre et Plans de travail** *Plans de travail collectifs, Travaux de recherche collectifs*
* *Plansdetravail individualisés. Fiches de travail individualisé – autocorrection*

Présentation: Pierre Lafitte, E.S.P.E. Université de Picardie, Haris Papadopoulos, conseiller scolaire | *Une école ouverte* à *la communauté*Présentation: Babis Baltas, professeur des écoles,AspassiaKalissora, professeure des écoles  | *Expression libre et Plans de travail** *Plans de travail collectifs, Travaux de recherche collectifs*
* *Plansdetravail individualisés. Fiches de travail individualisé – autocorrection*

Présentation: Olivier Francomme, E.S.P.E. Université de Picardie, Pauline Nikolopoulou, professeure des écoles |
|  | ***Pause: 11.00 - 11.30*** | ***Pause: 11.00 - 11.30*** |
| 11.30 –14.00 | Présentation : Marie Sfyroéra | *La radio des élèves*Présentation:VassileiaDilaveri, Nikos Kamilos, enseignants, European school radio |

1. Voir programme général de la formation en annexe. [↑](#footnote-ref-2)